



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de La Sarre, que lors de l'assemblée régulière du conseil qui se tiendra le mardi 4 mai 2021 à 19 h, le conseil rendra des décisions sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Demande de projet d'usage conditionnel au 202, 12^e Avenue Est (lot 6 397 068)

Ce projet consiste à mettre en place des espaces de culture maraîchère, au 202, 12^e Avenue Est; le demandeur désire obtenir l'autorisation d'étendre sa production sur le lot 6 397 068 lui permettant ainsi de passer d'une superficie en production de 6 720 pi² à 23 520 pi²;

Considérant qu'une demande en ce sens a déjà été acceptée au 10 rue Haché, l'effet de l'octroi de cette demande serait de permettre que le projet du demandeur puisse atteindre la rentabilité pour son entreprise de culture maraîchère tout en respectant tous les critères et objectifs du règlement sur les usages conditionnels.

DONNÉ À LA SARRE
CE 15 MARS 2021

Sylvie Lafleur
Greffière adjointe